

EP Campus Condorcet

Délibérations du Conseil d'administration n°15 du 3 mars 2020

Membres du Conseil d'administration : 36

Membres présents et représentés au début de la séance :

Délibération n°2020-06 du Conseil d'administration relative à l'autorisation de signer la fiche modificative n° 33 du Contrat de Partenariat Public Privé.

Vu le décret n° 2017-1831 du 28 décembre 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public Campus Condorcet ;

Vu le projet de fiche modificative n° 33 relative à l'achat de vitrines pour le Centre de colloques pour un montant de 11 648 €, sans incidence sur le montant des redevances ;

A l'unanimité des voix, le conseil d'administration autorise le Président de l'EPCC à signer la fiche modificative n° 33 du Contrat de Partenariat Public Privé pour un montant de 11 648,00 €, ainsi que l'avenant correspondant audit Contrat de Partenariat, et à engager la dépense correspondante.

Abstention : 0

Votes pour : 30

Votes contre : 0

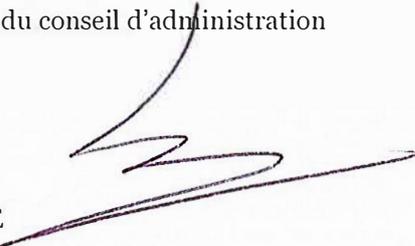
Affichage le 04/03/2020

Publication le 04/03/2020

Transmission au contrôle de légalité le 05/03/2020

Délibérations certifiées exécutoires le 20/03/2020

Le Président du conseil d'administration



JEAN-FRANCOIS BALAUDE

p. j. : fiche modificative n° 33